

Commentaire d'un extrait du discours de Bayeux,

Par **Vahn**, le **22/02/2010** à **23:04**

Bonsoirs,

Me voici devant l'exercice classique du commentaire du discours de Bayeux, seulement je dois seulement en commenter un extrait, l'extrait que voici :

"[i:1wvsv9oy]Du Parlement, composé de deux Chambres et exerçant le pouvoir législatif, il va de soi que le pouvoir exécutif ne saurait procéder, sous peine d'aboutir à cette confusion des pouvoirs dans laquelle le Gouvernement ne serait bientôt plus rien qu'un assemblage de délégations. Sans doute aura-t-il fallu, pendant la période transitoire où nous sommes, faire élire par l'Assemblée Nationale Constituante le Président du Gouvernement Provisoire, puisque, sur la table rase, il n'y avait aucun autre procédé acceptable de désignation. Mais il ne peut y avoir là qu'une disposition du moment. En vérité, l'unité, la cohésion, la discipline intérieure du Gouvernement de la France doivent être des choses sacrées, sous peine de voir rapidement la direction même du pays impuissante et disqualifiée. Or, comment cette unité, cette cohésion, cette discipline, seraient-elles maintenues à la longue si le pouvoir exécutif émanait de l'autre pouvoir auquel il doit faire équilibre, et si chacun des membres du Gouvernement, lequel est collectivement responsable devant la représentation nationale tout entière, n'était, à son poste, que le mandataire d'un parti ?

C'est donc du chef de l'État, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le Président de l'Union Française en même temps que celui de la République, que doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'État la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement. À lui la mission de nommer les ministres et, d'abord, bien entendu, le Premier, qui devra diriger la politique et le travail du Gouvernement. Au chef de l'État la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets, car c'est envers l'État tout entier que ceux-ci et celles-là engagent les citoyens. À lui la tâche de présider les Conseils du Gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas. À lui l'attribution de servir d'arbitre au-dessus des contingences politiques, soit normalement par le conseil, soit, dans les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître par des élections sa décision souveraine. À lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France[/i:1wvsv9oy]."

Mon analyse première est que le 2e paragraphe renvoie clairement au désir de DG de retrouver un exécutif fort et un Président polyvalent et donc puissant.

Le premier paragraphe me laisse un peu plus dubitatif, voici les idées que j'en ai ressorti :

- Séparation des pouvoirs pour éviter la confusion des pouvoirs et assurer une stabilité

- S'adapter à l'époque et à la situation actuelle (période transitoire où nous sommes)
- Assurer à tout prix la continuité de l'Etat (cohésion, discipline intérieure du gouvernement maintenue à la longue)
- Arrêter l'instabilité ministérielle = séparation + équilibre des pouvoirs (prévision?)
- prévision de l'inefficacité du gouvernement dans la crise d'Alger (direction du pays impuissante et disqualifié)

Le problème des idées que je ressort c'est que par exemple la crise d'Alger et l'instabilité ministérielle est clairement représentée seulement rien ne s'est encore passé donc ça montrera DG comme un prophète dans ma dissertation et ça me paraît étrange. Pour la problématique je pense tout simplement m'orienter vers " Quelle vision des futures institutions de l'État français DG a-t-il ?" ou alors "Quelle est l'orientation voulue par DG des institutions de la France après la période transitoire de la 2nd guerre mondiale ?"

J'aimerais un coup de pouce au niveau de l'orientation et de la forme de mon plan s'il vous plaît :/

Par **x-ray**, le **24/02/2010** à **20:43**

Bonsoir,

Avant de penser à la guerre d'Algérie, il y a certainement une autre guerre qui a marqué "DG", non ?

Merci d'écrire en français.

Par **Camille**, le **25/02/2010** à **10:24**

Bonjour,

:cry:

La guerre d'Indochine ? J'ai pas bon, là ? Image not found or type unknown

Et autre(s) indication(s) : Le "Grand Charles" avait aussi sa petite opinion, pas franchement bienveillante et paternelle, du fonctionnement de la IV^{ème} République (de la III^{ème}, un peu pareil d'ailleurs...).

:wink:

Justement, à propos de République... Image not found or type unknown